

Liens entre le projet PROSCeSS et les Centre de Ressources d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS)

Le Projet PROSCeSS

Le projet PROSCeSS (PRoMotion de la Santé dans les Clubs de SportS) a démarré en 2018, grâce à un partenariat entre Santé publique France, Université Côte d'Azur et Université de Lorraine. Ces trois partenaires ont été rejoints en 2022 par le Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques. Le projet PROSCeSS a pour objectifs de promouvoir la santé dans les clubs de sport et de les accompagner à devenir des milieux de vie promoteurs de santé. Afin de permettre aux clubs de sport d'agir en faveur de la promotion de la santé, l'équipe projet a créé plusieurs interventions, comme une formation MOOC ainsi qu'un accompagnement à la promotion de la santé à destination des clubs de sports, que l'équipe projet souhaiterait déployer au niveau national.

Ce document a ainsi pour but de présenter individuellement aux acteurs cités dans la stratégie de déploiement leur rôle, les actions qu'ils peuvent effectuer et la temporalité dans laquelle les faire.

| Actions | Temporalité |
|--|-------------------|
| Stratégie « accompagnement » | |
| Financer et inscrire trois employés à la formation d'accompagnateurs sur les trois prochaines années ^(acc1) | 2024 - 2027 |
| Poursuivre la formation du personnel à hauteur d'une personne par an pendant 5 ans ^(acc2) | 2024 - 2029 |
| Proposer l'accompagnement à 10 clubs par an par accompagnateur et ce pendant 5 ans ^(acc3) | 2024 - 2029 |
| Informer et diffuser le MOOC et les outils PROSCeSS dans le réseau de club (minimum 2 fois par an) ^(acc4) | 2024 |

Autres acteurs effectuant les mêmes actions :

- Comités Départementaux Olympiques et Sportifs (CDOS) (acc1 ; acc2 ; acc3 ; acc4) ;
- Comités Régionaux Olympiques et Sportifs (CROS) (acc1 ; acc2 ; acc3 ; acc4) ;
- Offices municipaux des sports (OMS) (acc1 ; acc2 ; acc3) ;
- Collectivités locales) (acc1 ; acc2 ; acc3 ; acc4) ;
- Agences Régionales de Santé (ARS) (acc1 ; acc2 ; acc3) ;
- Délégations Régionales Académiques à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES) (acc1 ; acc2 ; acc3 ; acc4) ;